

Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le 30/09/2022

ID : 071-217104637-20220912-202247-DE

Berger
Levrault

463

Commune de St Maurice lès Ch. - Budget Assainissement

Code INSEE

Service ASSAINISSEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	13
VOTES : Contre	0
Pour	13
Date de convocation :	06/09/2022

L'an deux mil vingt deux, le 12 septembre, le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Luc CHANUT, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°2

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023 : Virement à section investis.		2 777.24 €		
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		2 777.24 €		
D 6615 : Intérêts comptes créditeurs	2 777.24 €			
TOTAL D 66 : Charges financières	2 777.24 €			
Total	2 777.24 €	2 777.24 €		
INVESTISSEMENT				
D 131-11 : TRAVAUX LAGUNE		2 777.24 €		
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement		2 777.24 €		
R 021 : Virement section exploitation				2 777.24 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.				2 777.24 €
Total		2 777.24 €		2 777.24 €
Total Général		2 777.24 €		2 777.24 €

Signataires :	
BASSEUIL Roland	X
BRESCIANI Pascal	X
BUTTET Frédéric	X
CHANUT Jean-Luc	X
CORRE Michelle	X
DESBROSSES Dominique	X
GROUILLER Sébastien	X
JONON Corinne	X
LABOURET Christian	Absent excusé ayant donné pouvoir à Jean-Luc CHANUT
LAMBOROT Cécile	X
LAROCHE Lucas	X
MARTIN Claire	X
RENAUX Cécile	Absente excusée ayant donné pouvoir à Cécile LAMBOROT

Envoyé en préfecture le 30/09/2022

Reçu en préfecture le 30/09/2022

Affiché le 30/09/2022

ID : 071-217104637-20220912-202247-DE

Berger
Levrault

463

Code INSEE

Commune de St Maurice lès Ch. - Budget Assainissement

Service ASSAINISSEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Certifié exécutoire par Jean-Luc CHANUT, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication le .

A Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, le 12/09/2022.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc CHANUT.

